

Additions à la base de tarification
pour l'exercice terminé au 30 septembre 2014
(000 \$)

No de
ligne

	Cause tarifaire 2014			Réel 2014			Écarts 2014			
	Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réel Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écarts projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)	
1	FRAIS REPORTÉS									
2	Actifs intangibles	6 067	6 067	-	4 455	4 007	448	(1 612) a)	(2 060)	448
3	Programmes commerciaux									
4	Programmes commerciaux - PRC	14 773	14 773 (*)	-	14 294	13 890	404	(479)	(883)	404
5	Programmes commerciaux - PRRC	5 800	5 800 (*)	-	5 258	5 258		(542)	(542)	-
6	Total des additions en programmes commerciaux	20 573	20 573		19 552	19 148	404	(1 021) b)	(1 425)	404
7										
8	TOTAL DES FRAIS REPORTÉS	26 640	26 640	-	24 007	23 155	852	(2 633)	(3 485)	852
9										
10	IMMOBILISATIONS									
11	Développement du réseau	41 947	35 388	6 559	48 542	37 631	10 911	6 595	2 243 c), d)	4 352 e), f)
12	Amélioration du réseau & Mesurage	66 249	42 680	23 569	70 446	52 139	18 307	4 197	9 459 g)	(5 262) h)
13	Entreposage de gaz	453	453	-	656	656	-	203	203	-
14	Réseau de transmission	2 744	260	2 484	3 181	1 227	1 954	437	967	(530)
15	Installations générales	14 588	13 443	1 145	15 510	14 163	1 347	922	720	202
16	Frais généraux	15 269	11 293	3 976	15 186	10 883	4 303	(83)	(410)	327
17	Transfert - Inventaire Gaz coussin	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18	Réintégration amortissement de véhicules	1 111	1 111	-	1 034	1 034	-	(77)	(77)	-
19	Décision CT2014 ajustement tx standard MOI	(1 365)	(1 365)	-	-	-	-	1 365	1 365 i)	-
20	TOTAL DES IMMOBILISATIONS	140 996	103 263	37 733	154 555	117 733	36 822	13 559	14 470	(911)
21										
22	INTÉGRATION DES PROJETS MAJEURS HORS BASE À LA									
23	BASE DE TARIFICATION DANS LE SOLDE D'OUVERTURE (**)									
24	=> Migration à Windows 7 et Office 2013									
25	Immobilisations	497	-	497	335	-	335	(162)	-	(162)
26	Actifs Intangibles - développements informatiques	2 210	-	2 210	1 942	-	1 942	(268)	-	(268)
27	=> Extension du réseau dans la municipalité de Saint-Félicien	(779)	-	(779)	(667)	-	(667)	112	-	112
28	=> Agrandissement du centre de distribution	2 073	-	2 073	1 850	-	1 850	(223)	-	(223)
29	=> Projet de relocalisation d'une conduite de transmission à Drummondville	(2 804)	-	(2 804)	(3 660)	-	(3 660)	(856)	-	(856)
30	=> Projet de relocalisation de la conduite du pont Bisson	113	-	113	94	-	94	(19)	-	(19)
31	=> Autres ajustements				(120)	-	(120)	(120)	-	(120)
32	TOTAL INTÉGRATION DES PROJETS MAJEURS HORS BASE									
33	À LA BASE DE TARIFICATION DANS LE SOLDE D'OUVERTURE	1 310	-	1 310	(226)	-	(226)	(1 536)	-	(1 536)
34										
35	TOTAL DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION	168 946	129 903	39 043	178 336	140 888	37 448	9 390	10 985	(1 595)

(*) Lors de l'élaboration du budget 2014 pour les PRC et PRRC, il n'était pas possible de distinguer, selon un effort raisonnable, les programmes commerciaux qui sont attribuables aux projets supérieurs à 1,5 M\$ de ceux qui sont inférieurs à 1,5 M\$.

(**) Les investissements des exercices antérieurs, intégrés à la base de tarification en début d'exercice, à la suite de l'approbation du projet par la Régie, sont présentés à titre informatif.

Détails des additions à la base de tarification
Actifs intangibles
pour l'exercice terminé au 30 septembre 2014
(000 \$)

No de ligne	DESCRIPTION	Cause tarifaire 2014			Réel 2014			Écarts 2014		
		Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réel Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écart projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)
1	Bureautique / Finances	2 999	2 999	-	3 694	3 246	448	695	247	448
2	Exploitation	1 810	1 810	-	761	761	-	(1 050)	(1 050)	-
3	Service à la clientèle	257	257	-	-	-	-	(257)	(257)	-
4	Projets non spécifiques	1 000	1 000	-	-	-	-	(1 000)	(1 000)	-
5	TOTAL ACTIFS INTANGIBLES	6 067	6 067	-	4 455	4 007	448	(1 612) a)	(2 060)	448

Détails des additions à la base de tarification
Développement du réseau
pour l'exercice terminé au 30 septembre 2014
(000 \$)

No de ligne	DESCRIPTION	Cause tarifaire 2014			Réal 2014			Écarts 2014		
		Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réal Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écart projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)
1	Coûts du développement du réseau	51 146	37 961	13 185	56 997	40 731	16 266	5 851	2 770 c)	3 081 e)
2	Contributions clients - 300 \$	(1 705)	(1 705)	-	(1 223)	(1 219)	(4)	482	486	(4)
3	Contributions clients - autres	(7 494)	(868)	(6 626)	(7 232)	(1 881)	(5 351)	262	(1 013) d)	1 275 f)
4	TOTAL DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU	41 947	35 388	6 559	48 542	37 631	10 911	6 595	2 243	4 352

ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION
AU 30 SEPTEMBRE 2014

1 **a.** De façon générale, la baisse des investissements en développements informatiques par rapport
2 à la Cause tarifaire 2014 s'explique par l'exercice de refonte des processus réalisé au cours de
3 2014 entourant les projets TI (priorisation des projets en fonction de l'alignement stratégique et
4 des besoins d'affaires), par la disponibilité des ressources et par les dépendances
5 technologiques entre les projets eux-mêmes.

6 De façon plus spécifique, la hausse des investissements prévus à la Cause tarifaire 2014 dans
7 le secteur Bureautique/Finances de 0,7 M\$ s'explique notamment par des investissements
8 relatifs au projet de Migration à Windows 7 et Office 2013 (+0,4 M\$) qui étaient prévus
9 initialement en 2013, ainsi que par des investissements dans le projet de refonte de la structure
10 des tarifs (+0,3 M\$) et par la réalisation de la refonte du site web corporatif (+0,2 M\$) non
11 projetés à la Cause tarifaire 2014. Cette hausse est toutefois atténuée par le report des
12 investissements relatifs à un outil d'analyse des volumes et des revenus (-0,5 M\$), car sa
13 réalisation nécessite que le projet de la refonte de la structure des tarifs soit d'abord complété.

14 La baisse de 1,0 M\$ des additions dans le secteur Exploitation s'explique notamment par le fait
15 que le projet de *Déplacement de la clientèle en Achat Direct vers Dawn* (-0,4 M\$), initialement
16 prévu au budget, n'a pas été réalisé. Ce projet a finalement été intégré dans un projet de plus
17 grande envergure, visant la modernisation de la solution TI pour l'approvisionnement gazier. Ce
18 projet a d'ailleurs été déposé à la Régie de l'énergie (« la Régie »), puisqu'il excède 1,5 M\$
19 (D-2014-149). L'écart résiduel s'explique par le report de divers projets de moindre importance à
20 des dates ultérieures.

21 **b.** L'écart de 1,0 M\$ par rapport à la Cause tarifaire 2014 est attribuable à une baisse de l'aide
22 financière moyenne versée pour les PRRC ainsi qu'à une baisse des PRC dans le marché du
23 condominium. Les ventes dans ce segment ont été inférieures aux prévisions établies à la
24 Cause tarifaire 2014 en raison de la baisse des mises en chantier. L'écart résiduel est
25 attribuable au retrait de la base de tarification des subventions versées pour l'installation
26 d'appareils périphériques au cours de l'exercice 2014 selon les dispositions de la décision
27 D-2014-165.

1 **c.** L'augmentation des investissements de 2,8 M\$ entre la Cause tarifaire 2014 et le réel 2014 en
2 développement du réseau pour les projets inférieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par :

3 i. L'augmentation des investissements de 1,1 M\$ relatifs à la catégorie conversion de
4 bâtiments résidentiels existants, à la suite d'une augmentation du nombre de clients
5 attribuable au positionnement concurrentiel favorable du gaz naturel par rapport au
6 mazout.

7 ii. L'augmentation des investissements de 0,7 M\$ relatifs au projet de maintien
8 clientèle pour le client Valero qui n'a pas été prévu à la Cause tarifaire 2014.

9 iii. L'augmentation des investissements de 0,4 M\$ en équipement de mesurage à la
10 suite d'une recommandation du service de l'ingénierie du mesurage, de remplacer
11 les compteurs S40 et S50 par des compteurs ultrason Sonix qui sont plus
12 dispendieux, mais qui auront une durée de vie plus longue.

13 Le solde de l'écart s'explique principalement par une hausse générale des investissements pour les
14 nouveaux branchements.

15 **d.** L'augmentation de 1,0 M\$ des contributions clients – autres, pour les projets inférieurs à 1,5 M\$,
16 s'explique principalement par l'augmentation de la valeur moyenne des contributions reçues
17 pour rentabiliser les projets de développement du réseau.

18 **e.** L'augmentation de 3,0 M\$ des investissements en développement du réseau pour les projets
19 supérieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par :

20 i. Une augmentation de 2,4 M\$ des investissements pour le projet Fibrek au cours de
21 l'année financière 2014 en raison de la modification du calendrier de réalisation du
22 projet et d'une augmentation des coûts à la suite du changement de tracé de la
23 conduite. La majorité de l'installation de la conduite et sa mise en gaz ont été
24 complétées durant l'exercice 2014, contrairement à ce qui avait été prévu à la Cause
25 tarifaire 2014. La pièce Gaz Métro-25, Document 1, intitulée *Rapport de suivi du*
26 *Projet d'extension de réseau jusqu'à la municipalité de Saint-Félicien*, explique en
27 détail le report des échéanciers de ce projet et l'augmentation des coûts qui en
28 découle.

- 1 ii. Une augmentation de 0,8 M\$ des investissements pour le projet Thetford Mines en
2 2014, en raison de branchements additionnels. La pièce Gaz Métro-19, Document 1,
3 intitulée *Rapport de suivi du Projet d'extension entre Vallée-Jonction et Thetford*
4 *Mines*, explique les faits saillants de ce projet.
- 5 **f.** La diminution de 1,3 M\$ des contributions clients – autres, pour les projets supérieurs à 1,5 M\$,
6 s'explique par la diminution du montant de la contribution du client pour le projet La Corne. En
7 effet, la facturation de la contribution a été effectuée au cours de l'année financière 2014 selon
8 le contrat révisé signé avec le client le 4 mars 2014, alors que le montant de contribution à la
9 Cause tarifaire 2014 était prévu selon le contrat signé avec le client le 1^{er} août 2012. Pour plus
10 de détails sur les développements récents de ce projet, voir la pièce B-0274, Gaz Métro-26,
11 Document 1, de la Cause tarifaire 2015 (R-3879-2014).
- 12 **g.** L'augmentation des investissements de 9,5 M\$ en amélioration du réseau et mesurage pour les
13 projets inférieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par :
- 14 i. Une augmentation des investissements de 2,9 M\$ en conduites principales
15 principalement causée par :
- 16 ▪ une hausse des investissements de 1,3 M\$ pour trois projets de l'Agence
17 Métropolitaine de Transport (AMT) qui n'avaient pas été prévus à la Cause
18 tarifaire 2014. Ces projets devaient être terminés en 2013, mais à la suite de
19 demandes du Canadien National (CN), ils ont dû être reportés en 2014;
- 20 ▪ une hausse des investissements de 1,0 M\$ pour des projets de relocalisation
21 des conduites en arrière-lot; et
- 22 ▪ une hausse des investissements de 0,6 M\$ pour des projets de joints
23 mécaniques.
- 24 ii. Une augmentation de 2,4 M\$ des investissements dans les divers projets de l'équipe
25 du mesurage :
- 26 ▪ une hausse des investissements de 1,2 M\$ pour l'achat de 5 000 compteurs
27 de type S6 à la suite du bulletin G-03 de Mesures Canada. Afin d'être
28 conformes avec cette nouvelle norme, les échantonnages des lots de

1 compteurs S6, initialement prévus au cours des exercices 2015 à 2017, ont
2 dû être devancés à l'exercice 2014;

3 ▪ une hausse des investissements de 0,8 M\$ en raison d'une augmentation
4 des coûts de main-d'œuvre afin de compléter le programme de sceaux de
5 2014; et

6 ▪ une hausse des investissements de 0,4 M\$ en raison d'une augmentation du
7 nombre de turbines et de compteurs rotatifs à recycler, principalement reliée
8 au programme de sceaux de 2014.

9 iii. Une augmentation de 1,3 M\$ des travaux pour les branchements d'immeubles qui
10 s'explique principalement par une hausse du nombre d'avis correctifs pour les
11 projets relatifs aux fuites de branchement (0,9 M\$) et aux branchements non
12 conformes (0,4 M\$).

13 iv. Une augmentation des investissements de 0,5 M\$ pour des projets en protection
14 cathodique.

15 Le solde de l'écart au niveau des investissements en amélioration du réseau est principalement
16 dû à trois éléments spécifiques, soit i) une hausse des coûts liés à l'utilisation d'entrepreneurs
17 en démarrage dans certaines régions et donc moins expérimentés que par le passé, ii) des
18 travaux plus complexes qu'anticipés et iii) des ajustements de frais entrepreneurs comptabilisés
19 dans l'exercice courant pour des travaux réalisés au cours d'une période précédant le début de
20 l'exercice.

21 **h.** La diminution des investissements de 5,3 M\$ en amélioration du réseau et mesurage pour les
22 projets supérieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par :

23 i. Une diminution de 5,9 M\$ des investissements relatifs au projet du pont Bisson
24 puisque la totalité des travaux n'a pas été réalisée en 2014, contrairement à ce qui
25 avait été prévu à la Cause tarifaire 2014. Certains échéanciers du projet ont été
26 reportés et la fin des travaux est maintenant prévue au printemps 2015. La pièce
27 Gaz Métro-30, Document 1, intitulée *Rapport de suivi du Projet de relocalisation de*
28 *la conduite du pont Bisson*, explique les faits saillants de l'avancement du projet et la
29 projection des coûts finaux.

- 1 ii. Une diminution de 2,5 M\$ des investissements relatifs au projet Pétromont puisque
2 la totalité des travaux n'a pas été réalisée en 2014, contrairement à ce qui avait été
3 prévu à la Cause tarifaire 2014. Certains échéanciers du projet ont été reportés et la
4 fin des travaux est maintenant prévue au cours de l'exercice 2015. La pièce
5 Gaz Métro-27, Document 1, intitulée *Rapport de suivi du Projet visant l'acquisition de*
6 *conduites de Pétromont et leur raccordement au réseau de Gaz Métro*, explique les
7 faits saillants de l'avancement du projet et la projection des coûts finaux.
- 8 iii. Une augmentation de 3,1 M\$ des investissements relatifs au projet d'amélioration du
9 réseau à Rouyn-Noranda qui a été identifié comme projet majeur lors de la
10 réalisation des travaux, au cours de l'exercice 2014. Ce projet n'avait pas été
11 identifié comme un projet dont le coût est de 1,5 M\$ ou plus à la Cause tarifaire
12 2014. Gaz Métro a déposé, à la Régie, une preuve (R-3896-2014, B-0005,
13 Gaz Métro-1, Document 1) le 17 juin 2014. La Régie a autorisé le projet le 4 août
14 2014, dans sa décision D-2014-131. La pièce Gaz Métro-35, Document 1, intitulée
15 *Rapport de suivi du Projet d'amélioration de réseau à Rouyn-Noranda* explique les
16 faits saillants du déroulement du projet.
- 17 i. À la suite de l'approbation de la Cause tarifaire 2014 par la Régie (D-2014-077), un ajustement
18 au niveau du taux standard de la main-d'œuvre interne imputé aux immobilisations a été
19 effectué. Au réel, cet ajustement est reflété directement dans les différentes catégories
20 d'immobilisations.